

Profanations du Saint-Sacrement : assez !

Author : Riposte Catholique

Categories : [En Une](#), [Riposte Catholique](#), [Tribune](#)

Date : 15 mars 2014



C'est un "coup de gueule" de l'abbé **Guy Pagès**, que l'on a pu lire, le [13 mars](#) dernier, sur son blogue **Islam & Vérité**. Un "coup de gueule" qu'on ne peut que partager... Le voici.

J'en ai assez de lire des articles annonçant la profanation de nos églises ([la dernière en date à ce jour](#)) ! Assez d'apprendre que Jésus présent au tabernacle de celles-ci a été une nouvelle fois l'objet de sacrilèges ! Assez de lire les piteuses déconvenues des responsables de ces lieux, alors qu'ils sont en grande partie les responsables mêmes de ces attentats contre Jésus-Christ ! En effet, le Code de droit canonique leur fait un devoir de conserver le Saint-Sacrement dans un tabernacle « **inamovible, fait d'un matériau solide non transparent et fermé de telle sorte que soit évité au maximum tout risque de profanation.** » (can. 938 §3). Mais qui se soucie encore de ce que demande le Code de Droit canonique ? Une des toutes premières choses que j'ai toujours faites dans les églises dont j'ai été chargées a été de sceller un petit coffre-fort dans leur tabernacle. Qu'attendent donc nos curés pour faire la même chose et nos évêques pour le leur commander ? Sont-ils excusables de continuer à conserver Jésus-Eucharistie dans des tabernacles que n'importe quel gamin est capable de forcer ? Qui leur demandera des comptes pour leur négligence dans la conservation du « *Trésor spirituel de l'Église* » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1324), de notre Trésor ?

Je dirais encore à ce sujet que ces profanations ne m'étonnent nullement, tant elles sont prévisibles à la lumière de la Parole du Christ annonçant que le sel dénaturé est voué à être

piétiné par les gens (Mt 5.13). En effet, tant que l'on continuera à donner la communion dans la main, et donc à prendre le risque de voir Jésus-Eucharistie, sous l'espèce d'une [miette du pain consacré](#), tomber à terre et être piétiné par les fidèles eux-mêmes, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas aussi piétiné par ceux qui ne Le connaissent pas ? si tant est que les autres Le connaissent encore ! Honte aux responsables de l'Église, ouvertement et obstinément désobéissants à ce que leur demande l'Église : « **Que tout le monde se rappelle que la tradition séculaire est de recevoir l'Hostie dans la bouche.** » (Congrégation pour le Culte divin, *Notiae*, mars 1999) ; « **Il faut maintenir l'usage du plateau pour la communion des fidèles, afin d'éviter que la sainte Hostie, ou quelque fragment, ne tombe à terre.** » (*Redemptionis Sacramentum*, n° 93, 2004) ! Et que l'on ne vienne pas me dire que les prêtres sont tenus de donner la communion dans la main en vertu d'un droit que les fidèles auraient de la recevoir ainsi. Je me suis déjà exprimé à ce sujet et renvoie [à cet article](#). Ce n'est pas le monde païen qu'il faut accuser de ces sacrilèges, mais nous-mêmes ! Jusqu'à quand, hypocrites ! Refuserons-nous de nous convertir tout en prétendant prêcher la conversion aux autres ?